

## **Conseil Municipal du 19 novembre 2024, 19h15, salle du conseil, Mairie**

Présent(e)s : Mmes DORIER, LASNE, MONNIER, PAGÈS, VALENTIN et MM CESAR, CHAMBON, GARCIA, IBOT, MAINTENIE, NIEL.

Excusé(e)s : Mmes BELOTTI, FAURE et MM ALLAIS et ODE

Le Maire excuse les conseillers absents et réitère ses condoléances à famille de M. Monteil. Il soumet à l'approbation des conseillers le compte rendu de la séance du 22 octobre 2024, ils approuvent le compte rendu à l'unanimité des présents et fait passer la page de signatures des délibérations.

### **I. Compte rendu des activités du Maire, des Adjoints et des Présidents de commissions :**

Il énumère ses activités

### **II. Point sur les travaux :**

\* FDAC 2025 : M. Chambon prend la parole : à voir pour le goudronnage du parking sur l'enveloppe du FDAC. Le Maire répond qu'ils s'interrogent en comité exécutif au sujet des coupes budgétaires et d'un désengagement pour la dotation voirie du Département, la CCBDP pourrait suivre ce schéma, à cela s'ajoute la baisse du taux de remboursement du FCTVA de 16,404 % à 14,6 %, l'enveloppe voirie pourrait être réduite de ce différentiel.

M. Chambon envisage de chiffrer le chemin de Visan et le pont dont les pierres tombent.

Le Maire ajoute que la commune prendra déjà à sa charge les travaux de la traverse du moulin (7000 €). M. Maintenié demande des précisions sur les travaux effectués par le SDED, les voiries ne sont pas rendues en état après travaux.

\* Recherche de fuites : le maire évoque le cas d'une habitante de la commune concernant une fuite d'eau dans sa cave, il souhaite rassembler les recherches de fuites avec le quartier de la biblanche. La recherche par gaz coûterait 2300 €.

\* Urbanisme : il parle d'un dossier de CU (Certificat d'Urbanisme) déposé en décembre 2023 et d'un second déposé en juin 2024, à ce jour il n'a aucun retour de la DDT (Direction Départementale des Territoires) sur ces dossiers.

\* City stade : le maire indique que nous avons reçu la subvention d'un montant de 39 773 € plus la subvention de la Région pour le complément « sécurisation du city stade ».

\* Cimetière : il était prêt et propre pour la Toussaint. Il propose d'attendre que les fleurs fanent avant de continuer les travaux.

### **III. Point sur les dossiers :**

\* ZAC : le projet de la mini-crèche suit son cours. Mme Goncalves a lancé les études de sol et devrait déposer le permis de construire d'ici peu. Elle a obtenu l'accord de la CAF pour subventionner l'investissement à l'exception du fonctionnement.

\* Brin d'olivier : il a échangé avec le directeur, M. Fleith et une propriétaire en indivision d'un terrain à vendre. Il confirme que la promesse de vente est signée pour les terrains initiaux. Les travaux devraient commencer en 2025 et se terminer en 2026, ils envisagent de poser la première pierre en février ou mars 2025, de même pour la construction de la mini crèche.

\* Fibre : il explique les problèmes de raccordement dont lui-même à son domicile. Il énumère tous les problèmes de raccordement dont il a eu connaissance sur la commune dont les accords de passage pour la fibre non signés par les propriétaires : des servitudes de passage ont été faites. Concernant la Mairie, il indique qu'il a des difficultés à obtenir la visite d'un technicien sur place, il attend le retour d'un commercial et relancera demain.

\* Retour sur la cérémonie du 11/11 : Mme Pehot, enseignante, était très satisfaite de la cérémonie, les parents également. Lorsque les enfants sont présents il y a plus de monde (parents, grands-parents, etc).

\* Compte rendu de la visite ENEDIS : Mme Aoustet, interlocutrice privilégiée de la collectivité est venue en Mairie, le maire a exposé toutes les difficultés avec EDF notamment pour les branchements provisoires des forains.

\* Rallye Terre de Vaucluse : l'évènement était une belle réussite avec beaucoup de monde. Les pilotes ont apprécié et souhaitent renouveler l'évènement pour l'année prochaine.

Mme Pagès demande qui se charge de remettre les routes en état après la course, le Maire indique que l'entreprise Loreille TP était mandatée pour tout remettre en ordre.

Mme Valentin demande si le maire donne son avis sur le tracé, il indique que non c'est l'association qui décide.

\* École : le maire a fait passer le compte rendu du conseil d'école à Mme Monnier et M. Cesar car ils ne l'avaient pas. Il parle à présent du repas de Noël de la cantine, 56 enfants sont inscrits.

Le maire a approuvé l'assistance exceptionnelle de l'ATSEM pour ce service, elle sera compensée sur sa paie ou en récupération.

#### **IV. Préparatifs de fin d'année :**

Les entretiens professionnels de fin d'année commenceront début de semaine prochaine.

Il rappelle la date du prochain conseil municipal : 10 décembre 2024 et du pot des agents le 18 décembre 2024 à 18h00 salle Charles Ruat, il faudra trouver un traiteur.

Lors du conseil du 22 octobre, il a indiqué que 2025 serait la dernière année pleine de ce mandat, en raison du COVID en 2020 et de la mise en place de certains conseils bien après mars, certaines communes ont sollicité des éclaircissements sur la date des prochaines élections municipales, la réponse apportée est conforme aux textes de lois, à savoir : que les élections se dérouleront à date fixe soit en mars 2026. M. Maintenié demande si le prochain Conseil devra suivre le budget que les conseillers en place voteront ? Il répond que vu la date il est possible de ne pas voter le budget mais pour simplifier le travail administratif, il sera envisageable de voter un budget de « reconduction », le prochain Conseil aura toujours la possibilité de faire des décisions modificatives pour leurs projets. Il indique que les dates des élections seront fixées 3 mois avant le scrutin.

#### **V. Délibérations :**

- compétence eau : rien n'a bougé suite à la déclaration de M. Barnier, on attend les textes.

- Prévision des tarifs 2025 : les conseillers ont reçu les propositions du maire par mail, il donne des explications sur les modifications qu'il propose. Il évoque des demandes simultanées de locations de l'Espace Philippe Maintenié et de la salle Charles Ruat parfois via plusieurs appels et plusieurs interlocuteurs, il a demandé au secrétariat de systématiquement identifier les personnes et leur domicile avant de répondre sans quoi il n'y aura aucun renseignement de donner.

- Décision modificative au budget principal (n°2) – FPIC

APPROUVE A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS

- Décision modificative au budget principal (n°3) – AMORTISSEMENTS – AJOUT DERNIÈRE MINUTE

APPROUVE A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS

- Convention archives : le maire explique le principe de la convention pour la mutualisation des services (secrétariat et archives). Cette convention permet de valider le service gratuit financé par la CCBDP.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS

- Durée d'amortissement (à supprimer) reporté ultérieurement en 2025 après la mise à jour des actifs et de l'inventaire.

SIMPLE INFORMATION

#### **VI. Intercommunalité : Assemblée des maires**

Il parle du compte rendu de HYBRID, cabinet étude en charge de faire le point sur les services de la CCBDP. La conclusion est de remettre en ordre le fonctionnement interne de la CCBDP (beaucoup de turn-over). Mme Pagès demande pourquoi cet audit ? Le maire répond qu'il a été demandé par la CCBDP suite au contrôle de la cour des comptes. Mme Valentin demande s'il serait possible de faire partir le même courrier au Parc des Baronnies ou faire un avant-projet pour 2025 afin d'obtenir une aide, le maire approuve et demande à Mme Valentin de faire le nécessaire.

**IX. Informations diverses :**

- le maire n'a pas pu se rendre à une réunion concernant les obligations de débroussaillage.
- Il évoque le courrier d'une habitante concernant une attaque de chiens vers la montée du château, la personne a porté plainte à la Gendarmerie.
- collecte des encombrants en cours pour ceux qui ont pris rendez-vous auprès de la CCBDP.
- COPIL en Mairie le 11 décembre.
- Rassemblement : Mme Pagès prend la parole, elle a assisté à la réunion, le prochain rassemblement sera à Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire le 21 et 22 juin 2025. Elle attend les détails de l'organisation sur place. À ce jour, 10 inscrits, le transport sera par véhicules personnels.
- Spectacle de la bibliothèque « Rouge mémère » à l'espace Philippe Maintenié ce samedi avec un pot de l'amitié à la fin. Il s'agit d'une reprise des contes d'enfance à partir de 12 ans.

**X. Questions diverses : Néant.**

**PROCHAIN CONSEIL : Mardi 10 décembre 2024 à 19h15 salle du conseil.**